

Simos P. Grammenidis

Université Aristote de Thessaloniki

Le traducteur face à l'élément culturel du texte à traduire

0. Περίληψη

Στόχος της εργασίας είναι η μελέτη του τρόπου απόδοσης του πολιτισμικού στοιχείου που υπάρχει σε ένα προς μετάφραση κείμενο. Οι παρατηρήσεις βασίζονται στη μετάφραση του έργου του J. Nehama *Histoire des Israélites de Salonique* στα ελληνικά. Το βασικό συμπέρασμα στο οποίο καταλήγουμε είναι ότι ο μεταφραστής λειτουργεί με τα χαρακτηριστικά του ομιλητή και οι επιλογές του επηρεάζονται από τους επικοινωνιακούς στόχους του μεταφράσματος.

1. Introduction

Ce travail se propose un double objectif : essayer, à partir de l'étude d'un cas précis –la traduction en grec de l'œuvre historique de J. Nehama *Histoire des Israélites de Salonique*– d'esquisser les stratégies dont dispose le traducteur pour permettre au lecteur du texte traduit d'accéder à un ailleurs culturel et d'étudier le rôle que jouent des paramètres comme le genre du texte, le public visé, les particularités de la langue d'arrivée etc. dans le choix des modes de traduction adoptés par le traducteur pour transplanter le fait culturel dans une culture étrangère.

2. Activité traduisante et culture

Par *culture* il faut entendre l'expression de la totalité de la vie sociale. Dans son sens ethnologique le plus large, le terme *culture* renvoie aux modes de vie et de pensée. Par ailleurs, la traduction, étant l'un des moyens essentiels de la communication interculturelle, elle se désigne comme un procédé pour approcher l'Autre et pour re-approcher le Même. La notion de culture est donc inhérente à la traduction ; elle est introduite par la définition même du phénomène traductif.

Or, bien que le rapport entre langage et culture ait été évoqué très tôt, et à plusieurs reprises par les philosophes du langage, les linguistes et les ethnolinguistes, la réflexion théorique sur la traduction commence à considérer le texte à traduire dans sa dimension culturelle surtout après les années quatre-vingt¹. En effet, dans les différentes approches de l'activité traduisante, *culture* et *traduction* sont étroitement liées à trois niveaux, distincts mais complémentaires à la fois, à savoir:

a. celui de l'activité langagière. L'attitude énonciative ainsi que les choix des traducteurs, d'après J. Guillemin-Flescher (1994), reflètent jusqu'à un certain point un comportement culturel.

b. celui du vécu du texte. On constate très souvent que les habitudes vestimentaires ou alimentaires, les coutumes religieuses et traditionnelles mentionnées par l'original ne sont pas toujours évidentes pour le lecteur du texte traduit, car les différences entre la culture originelle et la culture réceptrice sont énormes.

c. celui de l'éthique qui régit l'acte de traduire. Les modes de traduire pratiqués pendant les différentes périodes historiques par le monde occidental reflètent une attitude sociale et culturelle plus générale à l'égard de l'étranger ; une attitude à la fois idéologique et politique témoignant la conception et la perception que l'on a de l'altérité.

3. Méthodes traductives pour le transfert de l'élément culturel

Le transfert de l'élément culturel se trouve d'ores et déjà au cœur de la réflexion sur la traduction, mais le plus souvent enfermé dans un dilemme: faut-il supprimer ou préserver l'écart qui existe entre les cultures évoquées dans le texte de départ et la culture réceptrice ?

¹ Nous nous référons aux travaux d'A. Berman (1984 et 1985), de J.-L. Cordonnier (1995) et de S. Bassett (1991). Pour une bibliographie détaillée sur ce sujet, voir J. Munday (2001).

A. Berman (1985) fait la distinction entre traduction ethnocentrique et traduction littérale. La traduction *ethnocentrique*, fondée sur la supériorité de la langue et de la culture réceptrices, soumet le texte source aux normes, aux idéaux et aux valeurs de la langue cible. L'œuvre étrangère doit être rendue de façon à ce que l'on ne « sente » pas la traduction. Le traducteur tend à normaliser et à adapter tout élément étranger pour pouvoir accroître la richesse de la culture étrangère, considérée avec mépris, comme inférieure. Les connotations culturelles étrangères sont remplacées par des équivalents en culture cible. La traduction *littérale*, par contre, reconnaît et reçoit l'Autre en tant qu'Autre au lieu de le repousser, de le soumettre, de le déformer. Elle se laisse manifester l'étrangeté de l'originale et elle tend à l'accueillir dans la langue source sans la déformer, en préservant le rapport institué par le texte entre la lettre et le sens

L. Venuti (1995), influencé par l'œuvre bermanienne, parle de stratégies traductives et il en distingue deux: la *naturalisation* (domestication) et l'*exotisation* (foreignisation)². La traduction *naturalisée* annule la distance entre les deux langues-cultures. Elle implique un style transparent, fluide, facile, harmonieux, « invisible », qui minimise l'étrangeté tant des formes linguistiques que des concepts culturels évoqués par le texte de départ. En revanche, la traduction *exotisante* essaie de préserver au maximum les différences linguistiques et culturelles en évitant d'adopter des valeurs dominantes de la langue-culture réceptrice.

Les deux traductologues dénoncent la pratique ethnocentrique qui caractérise la traduction dans le monde occidental et ils prônent la sauvegarde de l'étrangeté et de l'altérité du texte source. Leur

² Soulignons que ces stratégies impliquent, pour L. Venuti (1998 : 240), la tâche fondamentale de la sélection du texte étranger en vue de traduction ainsi que celle de l'adoption de la méthode pour le traduire. Ces deux tâches sont conditionnées par différents facteurs : culturels, économiques et politiques.

problématique, cependant, continue à être enfermée dans ce binarisme qui, bien que non efficace, apparaît, sous des noms différents, depuis l'époque romaine, dans la réflexion théorique sur la traduction. Toute dichotomie de ce type implique très souvent des risques et amène à une attitude dogmatique à l'égard non seulement de la manière de traduire, mais aussi à l'égard du phénomène traduisant plus globalement. Au lieu de plaider la cause de l'étranger elle la dynamite. La restriction des méthodes traductionnelles à ces deux types seulement, dont l'une suppose l'exclusion de l'autre, conduit à une approche axiomatique, voire intolérante. Il est vrai que la traduction ne doit pas être ethnocentrique, mais pas à tout prix. La méthode que le traducteur adopte pour rendre la richesse, la complexité même, du texte de départ ne doit pas être considérée comme un modèle prédéterminé, mais comme un choix guidé par les différents paramètres, linguistiques, sémantiques et pragmatiques, qui interviennent lors du processus traduisant.

De surcroît, une telle conception de l'activité traduisante implique la pureté des cultures et des langues et plaide pour elles. Or, une culture n'est ni pure, ni autonome. Il y a toujours un métissage, une interaction, un dialogue entre les différentes cultures³. Par ailleurs, des distinctions de ce type, en fixant le sens et la lettre comme les deux pôles extrêmes du texte, privilégient son caractère autonome au détriment de son caractère communicatif. Le sens et la lettre du texte l'emportent sur les intentions du texte, définies par U. Eco, à savoir l'*intentio auctoris*, l'*intentio operis* et l'*intentio lectoris*⁴. Ainsi, plusieurs composantes essentielles du processus traduisant comme le type du texte, le but de l'auteur, le public visé et ses

³ Ce qui amène J. - R. Ladmiral (1998 : 17) à considérer comme élitiste l'emploi du terme Culture avec C majuscule et à conclure que « traduire la culture, c'est en fait traduire les cultures ».

⁴ Citées par A. Brisset (1998 : 34).

attentes se voient négligées⁵. En effet, entre fidélité et infidélité au texte, il y a aussi le principe de la loyauté, telle qu'elle a été définie par C. Nord (1996 : 63) ; c'est-à-dire prise en considération, par le traducteur, des intentions communicatives de l'auteur ainsi que des attentes du public pour le texte traduit.

4. De la traduction d'une œuvre « pluri-culturelle »

*L'Histoire des Israélites de Salonique*⁶ de J. Nehama est (1935, 1936, 1959, 1978), constitue une œuvre monumentale en VII tomes, de 1850 pages environ, rédigée entre 1935 et 1940, qui, en relatant le long parcours des Juifs de Thessaloniki depuis le huitième siècle avant l'ère chrétienne jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, présente les caractéristiques socio-culturelles de toute une ethnie. L'œuvre se distingue par sa complexité culturelle : la culture juive, où s'était imposée depuis l'arrivée des réfugiés d'Espagne en 1492 la variante séfaradite, y domine, mais elle est présentée en langue française par un auteur grec. Ainsi lors de sa traduction en grec l'un des problèmes majeurs que l'équipe de travail a dû affronter, a été le transfert de l'élément culturel évoqué par le texte.

Le texte abonde, alors, en termes désignant des cultures diverses : juive, espagnole, grecque, turque, italienne. Ces termes qui sont des emprunts des langues correspondant aux cultures citées ci-dessus appartiennent à plusieurs champs sémantiques.

⁵ Il ne faut pas pour autant confondre le public visé avec le lecteur idéal.

⁶ La traduction de *L'Histoire des Israélites de Salonique* a été réalisée par la Section de Traduction du Département de Langue et de Littérature Françaises de l'U.A.Th., sous la direction de Mme T. Simeonidou – Christidou (Tomes I à IV) et de Mme T. Nenopoulou – Drossou (Tomes V à VII).

Lorsqu'un terme apparaît pour la première fois dans le texte, son étrangeté notionnelle par rapport à la culture française est soulignée par l'emploi des procédés typographiques, tels que : les caractères italiques, les caractères gras et les guillemets. Après la première mention d'un terme on constate, néanmoins, que, très souvent, celui-ci est annexé au texte sans garder de procédé typographique différent.

Quant au référent des termes employés, il ne reste pas opaque pour le lecteur du texte original. L'auteur prend soin d'élucider tout fait culturel dont l'ignorance empêcherait le déroulement de la narration, et ceci en faisant appel soit à un groupe nominal apposé, soit à une proposition explicative. Parfois, l'auteur préfère dénommer d'abord le fait par le terme équivalent du français et il intercale ensuite, soit entre parenthèses soit par la conjonction *ou*, le terme juif. Toutefois, il y a des cas où aucune explicitation n'est fournie par le texte. Ces termes, qui désignent des fêtes juives, des attitudes alimentaires ou des livres religieux, figurent dans les dictionnaires et leur contenu sémantique ne pose pas de problème au lecteur français.

Ce grand souci d'explicitation prouve que l'auteur ne s'adresse pas uniquement à un public averti mais à un public plus vaste. En effet, le référent des termes employés étant élucidé au cours du texte, tout lecteur francophone au départ ignorant de la culture juive peut finalement petit à petit comprendre et ressentir cette culture. Or l'auteur prend soin de son lectorat tout en obéissant aux normes de son époque, comme aussi à celles de la culture de la langue dans laquelle il s'exprime. J. Nehama apporte au lecteur français des connaissances sur un monde qui n'est pas le sien en essayant de minimiser, quand il le peut, la distance qui sépare les deux cultures. Ceci est très évident notamment au niveau de la prononciation et de la grammaire et les exemples qui suivent en constituent la preuve:

1. Ne pouvant plus écouler les viandes impures (**carne trefa**), les bouchers juifs, (...) obligeaient les sacrificateurs (**chohets**) à... (t2 : 60)

2. ... car il existe bien, dans la masse de ces citadins pacifiques, quelques *cabadahis*, fiers-à-bras et fanfarons, qui dégainent volontiers. (t4 : 125)

Dans l'exemple 1, le pluriel du substantif *chohet* est formé suivant la règle du français, par l'addition d'un *s* final, bien qu'en hébreu ce soit *chohetim*. En 2, il y a francisation, au niveau de la prononciation, de *kabaday* en *cabadahi* et le pluriel du substantif est formé, également, par l'addition d'un *s* final ; ainsi nous obtenons *cabadahis* au lieu de *kabadayilar*. Par ailleurs, le souci de l'auteur d'éclairer le référent des termes est tel qu'il arrive même à utiliser des équivalents français pouvant correspondre aux connotations culturelles, comme le montrent les exemples 2 et 3 :

3. Le *kéman* (violon), le *kanon* (harpe), l'*ud* (luth), la flûte et le tambourin... (t4 : 173)

4. On s'y régale de quelques rasades de *raki*, d'eau-de-vie, ... (t3 : 98)

La question qui se pose alors est de savoir comment le traducteur opère-t-il afin de transmettre au lecteur étranger des connaissances sur un monde qui n'est pas le sien. Est-il suffisant de suivre « les yeux fermés » une des méthodes présentées ci-dessus ? Doit-il effacer tout élément étranger en le grécisant, doit-il le préserver à tout prix ou, ayant conscience de sa grande mission médiatrice ainsi que des capacités herméneutiques de son public, faut-il juste offrir à son lectorat les moyens pour optimiser son accès à l'œuvre ?

En effet, la pratique traductive pour rendre en grec l'élément culturel du texte de J. Nehama n'est pas homogène. L'équipe de traducteurs n'a pas opté pour le choix d'une stratégie unique de traduction. Une grande différence est constatée entre la méthode suivie pour la traduction des termes juifs et celle suivie pour les termes turcs. En outre, pour faciliter l'accès du lecteur grec à ce monde étranger et lointain, la création d'un glossaire a été jugé, également, indispensable.

Dans leur grande majorité les termes d'origine hébraïque ou espagnole évoquant la culture juive n'ont pas été traduits ni transposés par de longues

périphrases explicatives. Une telle tentative risquerait leur défiguration ou leur adaptation culturelle au modèle du grec. Il a été préférable de conserver leur étrangeté formelle en gardant l'écriture latine. Exception est faite, cependant, pour les termes répertoriés, qui sont lemmatisés dans des encyclopédies ou des dictionnaires grecs, pour ceux qui, bien que non-standardisés, sont déjà employés par des auteurs grecs dans des travaux scientifiques ou qui continuent à être usités encore aujourd'hui par nos concitoyens israéliites. Ceux-ci ont été transposés en grec. Par ailleurs, pour éviter des ambiguïtés, lorsqu'un terme juif est introduit par la conjonction *ou*, un autre procédé, comme la note du traducteur ou la mise entre parenthèses, est employé dans la traduction:

5. ...dommage grave causé à la communauté et surtout délation ou **malsinout**..., délit, crime contre lequel...

(t2 : 53)

... πρόκληση σοβαρής βλάβης σε βάρος της κοινότητας, κυρίως όμως στην περίπτωση **malsinout**... (Note du Traducteur)

(v1 : 176)

Dans l'exemple 5, si on gardait en grec la même structure de coordination avec *ή* disjonctif, on aurait un énoncé ambigu se prêtant à deux lectures : l'une exclusive et l'autre tautologique. Ainsi, l'équipe de traducteurs a opté pour une note expliquant le terme *malsinout*.

En revanche, les termes turcs ont été, dans leur grande majorité, transposés en grec puisque leurs référents, très familiers au public grec, font partie du vocabulaire quotidien et ils sont incorporés dans la grammaire. Les traducteurs ont même éliminé les procédés typographiques marquant l'étrangeté des termes ainsi que les explications fournies par l'original :

6. On est surtout friand de pâtés fourrés de hachis de viande, (...) de *beureks*, de *baklavas* plats sucrés empruntés de l'art culinaire turc.

(t4 : 134)

Τρελαίνονται για τις πίτες με κιμά, (...) τους μπακλαβάδες από την τουρκική κουζίνα.

(v1 : 476)

7. Le *kéman* (violin), le *kanon* (harpe), l'*ud* (italiques), la flûte...

(t4 : 173)

Ο κεμετζές, το κανονάκι, το ούτι, η φλογέρα...

(v1 : 504)

8. On s'y régale de quelques rasades de *raki*, d'eau-de-vie, ...

(t3 : 98)

Εφραίνονται με μερικά ποτηράκια ρακί,

(v1 : 317)

Tout grec sait que le *baklava* est un plat sucré et par conséquent une explication supplémentaire s'avère inutile et sous-estimerait le niveau du lecteur. Le lecteur n'a pas non plus besoin de recourir à des équivalents pour se faire une image des instruments musicaux cités dans l'exemple 7, puisque ces instruments font aussi partie du patrimoine musical hellénique. Quant à *raki*, c'est une boisson très répandue surtout dans certaines régions comme en Crète par exemple.

5. En guise de conclusion

Le transfert, donc, des mots désignant une réalité culturelle ne suppose pas une méthode de traduction enfermée dans une conception dualiste (naturalisation / exotisation) de l'activité traduisante, comme c'est souvent le cas; il implique en revanche l'emploi de plusieurs modes de traduction qui sont dictés par : l'origine de la culture évoquée et de ses rapports avec les lecteurs potentiels du texte traduit, le destinataire de la traduction et ses capacités herméneutiques, les intentions communicatives de l'auteur du texte source, voire la fonction du texte, le contexte linguistique dans lequel les termes sont repérés, le but du commanditaire de la traduction⁷.

Certes le respect de l'altérité constitue une condition *sine qua non* de toute communication et par conséquent de toute tentative de transplantation de l'élément culturel. Cependant cette altérité, vu les rapports dialogiques qui se tissent entre les différentes cultures, se définit toujours en fonction des langues ainsi que du public impliqués. Si le même texte devait être traduit en espagnol ou en turc par exemple, il est certain qu'une méthode différente devrait être adoptée pour rendre les termes culturellement chargés. En outre, considérer le texte comme le seul critère pour toute

⁷ Rappelons que la traduction de l'œuvre de J. Nehama a été commandée par la Communauté Israélite de Thessaloniki. Elle souhaitait ainsi faire connaître au public grec l'itinéraire historique d'une des plus importantes communautés du Sefaradisme Juif.

tentative traductive s'avère insuffisant. Un texte n'existe pas en soi. Il découle d'un contexte communicationnel bien précis qui ne coïncide pas obligatoirement avec celui de la traduction.

Une telle conception des principales composantes de l'acte traductif nous amène finalement à redéfinir, à revaloriser le statut du traducteur au sein de l'activité traduisante. Il ne se réfugie pas, comme on l'a démontré, dans l'effacement mais il est un opérateur et un médiateur linguistique et culturel. C'est lui qui négocie le décentrement qui s'opère entre la langue-culture source et la langue-culture cible, en fonction de sa représentation de son lecteur. Il essaie de préserver la réalité désignée par le texte de départ mais tout en prenant en considération les paramètres qui ont conditionné le transfert vers une autre langue. En d'autres termes, il est un ré-énonciateur de plein droit qui, après avoir reconnu la réalité désignée par le texte de départ, passe à la production d'un nouveau texte à l'aide des composantes d'un autre système, implanté dans une autre culture à l'intention d'un autre public.

Bibliographie

- Basnett, S. (1991). *Translation Studies*. London/New York: Routledge.
- Berman, A. (1984). *L'épreuve de l'étranger*. Paris : Gallimard.
- Berman, A. (1985). «La traduction et la lettre ou L'auberge du lointain», *Les Tours de Babel*, Trans-Europ-Repress, Mauzevin, 35 – 150.
- Brisset, A. (1998). «L'identité culturelle de la traduction. En réponse à Antoine Berman », *Palimpsestes*, n° 11, *Traduire la culture*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 31-52.
- Cordonnier, Jean – Louis. (1995), *Traduction et Culture*. Paris : Didier (LAL).
- Guillemin – Flescher, J. (1994). « Langage, culture et traduction », *Équivalences*, Revue de l'Institut Supérieur de traducteurs et Interprètes de Bruxelles, vol. 24/1, 37 – 54.
- Ladmiral, J-R. (1999). «Malaise dans l'interculturel », *Analyses : Pratiques de formation*, n° 37 – 38, Université de Paris VIII, 203 – 214.
- Munday, J. (2001). *Introducing in Translation Studies. Theories and Applications*. London/New York: Routledge.

Nehama, J. (1935). *Histoire des Israélites de Salonique*, 7 tomes, Salonique: Librairie Molho.. * Traduction grecque, *Ιστορία των Ισραηλιτών της Σαλονίκης*. Thessaloniki: University Studio Press, 2000.

Nord, C. (1996). « Translation as a process of linguistic and cultural adaptation », in *Teaching Translation and Interpreting 3, New Horizons*, C. Dollerup et V. Appel (éds). Amsterdam et Philadelphia: J. Benjamins, 59 – 67.

Venuti, L. (1995). *The Translator's Invisibility: A History of Translation*. London et New York: Routledge.

Venuti, L. (1998). « Strategies of Translation », in *Routledge Encyclopaedia of Translation Studies*, Mona Baker (ed). London et New York: Routledge.